

ULIS Pro TFC

Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire
en Lycée Professionnel
Troubles des Fonctions Cognitives



■ Objectifs de la formation

Le dispositif ULIS Pro (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) permet d'accueillir des élèves à Besoins Educatifs Particuliers avec troubles cognitifs au sein du lycée professionnel.

Les élèves sont inscrits dans la classe de référence correspondant à leur projet professionnel.

■ Etre élève en ULIS Pro

L'élève est en permanence accompagné pour consolider sa capacité à communiquer, à respecter les règles de vie en collectivité et les règles d'hygiène et de sécurité.

Agé de 16 à 20 ans, il évolue au sein d'un groupe de 10 élèves maximum pour une durée de 2 à 4 ans.

L'élève est inscrit dans sa classe de référence et participe aux activités et à la vie du lycée. L'inclusion est privilégiée au maximum et l'élève retrouve ponctuellement le dispositif ULIS Pro pour des activités spécifiques.

■ Conditions d'admission

- Avoir obtenu une notification d'orientation de la MDPH : décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- Etre issu d'une classe d'ULIS Collège, voir de SEGPA
- Avoir entre 16 et 20 ans
- Après entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant

■ Cadre législatif

- Loi Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (11 février 2005)
- Création des ULIS, dispositifs collectifs au sein d'un établissement du second degré (Circulaire du 15 juillet 2010)
- Mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation (Circulaire du 17 août 2006)
- Loi Pour la refondation de l'Ecole de la République (8 juillet 2013)

■ Contenu de la formation

Enseignement général

Approfondissement de matières fondamentales

Français
Mathématiques
Education à la citoyenneté

Parcours aménagé pour chaque élève

Temps en classe ordinaire et temps en regroupement dans le dispositif ULIS avec petits effectifs.

Possibilité de participer aux cours :

Anglais
PSE (Prévention Santé Environnement)

Enseignement Artistique
Education Physique et sportive
Histoire-Géographie
Education Civique et Morale

Enseignement professionnel suivant le parcours de l'élève



Parmi les temps forts de l'année scolaire 2016-2017, les élèves du dispositif ULIS ont préparé un repas avec le chef étoilé Christophe HAY : ce projet a nécessité de nombreuses heures de travail, les élèves ont été chargés de la réalisation de la décoration de la salle, de la préparation des tables, de la réalisation du dessert et du service de 100 convives.

■ Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle, l'autonomie, l'acquisition et la consolidation de compétences sociales et professionnelles sont les objectifs qui accompagnent les élèves inscrits en ULIS Pro.

A l'issue de la formation, l'employabilité recherchée en milieu ordinaire ou protégé passe par :

- une formation de niveau V (validation d'un CAP ou une attestation de compétences),
- des stages en milieu professionnel,
- des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels permettant de mieux se préparer à la future insertion professionnelle.

Objectifs métiers : Employé des services techniques dans les hôpitaux, maisons de retraite, cantines, crèches avec adulte de référence (tutorat), Employé de vente libre service (mise en rayon), Travailleur en ESAT (Etablissement Service d'Aide au Travail), Travailleur en Entreprise adaptée...

Le + à La Providence

- Une enseignante référente, Mme FRAMPAS, et une auxiliaire pédagogique pour le suivi quotidien des élèves du dispositif ULIS Pro.
- Une équipe pédagogique mobilisée, disponible et à l'écoute qui adapte ses enseignements à l'élève.
- Des participations avec les autres classes du Lycée à des projets pédagogiques à vocation culturelle, citoyenne ou professionnelle tout au long de l'année.



Projet Théâtre dans le cadre du dispositif « Aux Arts Lycéens »